

Recommandation du VSA

Exploitation d'une ozonation dans une STEP: reconnaître des développements critiques dans le bassin versant

Glattbrugg, le 20 décembre 2019

Contexte

L'ozonation a fait ses preuves en tant que procédé d'élimination des micropolluants dans les stations d'épuration des eaux usées (STEP). Lors de l'ozonation d'eaux usées, outre l'élimination souhaitée des micropolluants, des sous-produits d'oxydation problématiques peuvent se former en fonction de la composition des eaux usées. Dans les stations d'épuration suisses, une étape de traitement à l'ozone n'est réalisée que si la composition des eaux usées est adéquate selon la recommandation du VSA « Vérifications relatives à l'adéquation du processus d'ozonation » (VSA, 2017). Des changements dans le bassin versant (p. ex. une nouvelle industrie ou le changement d'un procédé industriel) peuvent entraîner une modification significative de la composition des eaux usées. Pour cette raison, une surveillance de la composition des eaux usées et une vérification régulière de leur adéquation au processus d'ozonation sont importantes après la mise en service.

Procédure pour reconnaître des développements critiques

La procédure de surveillance repose sur deux niveaux d'action:

- 1) Démarche préventive: une communication proactive entre les acteurs concernés pour reconnaître à temps des changements critiques au niveau industriel ou artisanal
- 2) Surveillance de paramètres: le suivi de paramètres appropriés pour identifier à temps une éventuelle divergence par rapport au fonctionnement normal de l'ozonation

Dans le document « Exploitation d'une ozonation dans une STEP: reconnaître des développements critiques dans le bassin versant »¹ ces points sont expliqués de façon détaillée. Ce document aide notamment les autorités compétentes et les exploitants de STEP à identifier les développements critiques dans le bassin versant.

Recommandation du VSA

Il est recommandé de suivre la procédure susmentionnée pour reconnaître des développements critiques dans le bassin versant lorsqu'une ozonation est en service. Si la composition des eaux usées venait à changer au « détriement » de l'ozonation, les autorités compétentes pourraient imposer des mesures appropriées pour garantir une protection efficace des eaux.

¹ Exploitation d'une ozonation dans une STEP: reconnaître des développements critiques dans le bassin versant, version: 20.12.2019